

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 Mai 2009

PRESENTS = R. MAISONNEUVE. M. LAPEYRADE. G. DELAINE. G. LATAPIE.
C.MONTARDON. A. LEMAITRE. R. LASBATS. A. BOURNAZEL. R. LAFOURCADE.

ABSENTS EXCUSES =C. LARRIEU. E. LAFOURCADE.

SECRETAIRE de SEANCE = A. BOURNAZEL

Pouvoir d'Eric LAFOURCADE à R. MAISONNEUVE

Ordre du jour.

- Dotation de Développement Rural (dossier de subvention pour l'Agence Postale)
- Proposition de convention avec le syndicat des Eaux de Marciac
- Renumérotation de certaines rues.
- Délibération contrat assurance du personnel
- Contrat Michèle RUART
- Point à temps
- Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
- Infos
- Questions diverses

Dotation de Développement Rural :

A la demande de M. le Préfet, nous reformulons une demande de subvention DDR à la place de la DGE, pour les travaux de l'Agence Postale Communale.

MENJOULOU (Maçonnerie, carrelage) 2151.45€

IMDS JAMIER (Electricité, éclairage) 1675.76€

LATU (Peinture) 2216.63 €

MICRO ADOUR (Informatique) 826.92 €

Total = 6870.76 € HT

Vote : 10 oui

Convention Syndicat des Eaux de Marciac :

M. le Maire donne lecture de la convention et propose celle ci au vote.

Vote : 10 oui

Renumérotation de certaines rues :

Afin de palier au manque de numéros pour les nouvelles constructions, une révision de la numérotation est présenté en séance.

Les propriétaires des maisons concernées seront prévenus par courrier. Les services officiels seront également avertis.

Rues concernées : Chemin de Batail, Rue de Bégole, Chemin de Louis, Chemin du Canal, Route des Crêtes, Rue de l'Eglise, Chemin du Moulin du Las, Route des Pyrénées, Chemin de Prégadiou.

Vote : 10 oui

Délibération contrat assurance du personnel :

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique nous demande notre accord pour renégocier le contrat échu.

Vote : 10 oui

Syndicat Départemental d'Electricité (SDE)

- Chemin des Crêtes : Les travaux devraient être achevés semaine 21.

Coût de l'extension de réseau : 16 700€ dont 8763.20€ à la charge de la commune.

Coût du renforcement de réseau : 28 000€ dont 1400€ à la charge de la commune.

Montant à notre charge : 10 163.20€

Vote : 10 oui

- Enfouissement lignes aériennes :

L'augmentation du coût des travaux entraîne la diminution de la distance couverte. Les travaux concerneront le chemin de Moussot et la Route de l'Armagnac de la Mairie au carrefour de la rue de Bégole.

Enveloppe tranche 2007 : 30000€ dont 5583.60€ à la charge de la commune

Enveloppe tranche 2008 : 60000€ dont 11 167.20€ à la charge de la commune.

Eclairage public : La fourniture des candélabres n'est pas subventionnée, seuls la pose et le raccordement sont aidés

Total de la dépense : 38272€ dont 24500€ à la charge de la commune

Ligne France Télécom : 13100€ à la charge de la commune

Coût total de l'enfouissement : 54350,80€

Vote : 10 oui

Contrat Michèle RUART :

Le contrat d'accompagnement à l'emploi arrive à son terme, M. le Maire propose que l'emploi soit pérennisé.

Vote : 10 oui

Point à temps 2009 (Goudronnage):

La commission voirie doit proposer les zones à rénover. Le dossier pour l'appel d'offre est à déposer pour le 18 Mai.

Plan Communal de Sauvegarde (PCS) :

Ce dossier est en cours d'instruction. Il est tributaire de l'approbation du plan de prévention des risques naturels prévisibles(PPRN)

INFOS :

M. le Maire informe que l'enquête publique concernant le Périmètre de protection du puits de pompage AEP devrait démarrer au courant de l'été.

Réunion du 6/05/09 (suite)

- La cabine téléphonique située derrière l'Agence Postale dans l'ancien abribus sera repositionnée la semaine prochaine dans la cour Sud de la Mairie. La vieille cabine sera démolie pour laisser place à 3 places de parking.

- Au niveau du chemin des Ecoliers, 3 places de parking seront créés contre le mur de M. READ.

- Le puits de pompage du service incendie au pont de l'Adour a été testé conforme.

Permanence du bureau de vote des élections Européennes le 7 Juin 2009

8h – 10h30 : LEMAITRE, LASBATS, MAISONNEUVE

10h30 – 13h : MONTARDON, LARRIEU, LATAPIE

13h – 15h30 : LAFOURCADE R. BOURNAZEL, MAISONNEUVE

15H30 – 18 h : LAPEYRADE, DELAINE, LAFOURCADE E.

Fin de la séance.